Image not found or type unknown

Recu e-PV, denoncer conducteur etranger

Par **icarosser**, le **30/12/2023** à **13:00**

Bonjour, j'ai reçu un e-pv pour
"non-respect de la priorité de passage pour les piétons". Or ce jour la,
j'avais preté la voiture a un ami thailandais, qui vit et habite en
Thailande. Puis-je le designer? A savoir qu'a ce jour je n'ai que son
nom, prénom et sa ville, je n'ai pas son adresse complète ni son numéro
de permis, mais je peux lui demander.

Selon qu'il me réponde ou pas, que risque-il de se passer?

Je précise que je suis au courant des sanctions pour fausse dénonciation, et que ce n'est pas le cas.

Merci par avance!

Par **Marck.ESP**, le **30/12/2023** à **16:24**

Bienvenue,

Si vous voulez faire une contestation/désignation, demandez lui toutes les infos nécessaires.

Par **icarosser**, le **30/12/2023** à **19:39**

Merci pour votre reponse,

Je parle bien d'une désignation.

Voulez-vous dire que c'est "mieux" si je fournis une copie de son permis, meme si ce n'est pas obligatoire? Merci!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés